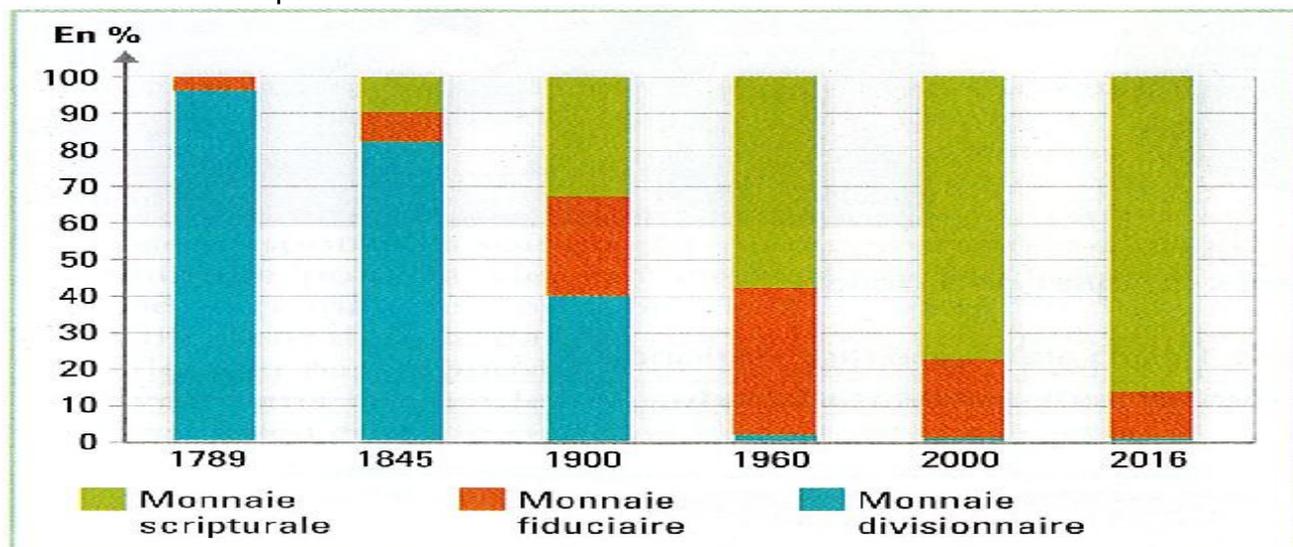


Document 7: La répartition des formes monétaires fin 2016



D'après Jean Bouvier, Un siècle de banque française, Hachette, 1973 et Dominique Plihon, La monnaie et ses mécanismes, Repères, La Découverte, 2017, données BCE.

Questions :

1. Lire et interpréter la donnée concernant la monnaie fiduciaire en 1900.
2. Que peut-on dire quant au poids des billets et des pièces dans la masse monétaire en 2016 ?
3. Calculer un coefficient multiplicateur entre 1845 et 2016 pour la monnaie scripturale puis interpréter le résultat.
4. Comment expliquez-vous cette évolution ?

D'après ces multiples sources, la monnaie fiduciaire représentait 28% de la masse monétaire. **Remarque orale : détail du calcul : « on regarde les deux bornes du orange : 68 et 40 puis on fait une soustraction : $68 - 40 = 28$ »**. En 2016, les pièces et les billets ne représentaient plus que 15% de la monnaie en circulation.

Masse monétaire : Quantité de monnaie en circulation dans une économie.

Remarque :

- On peut parfois associer la monnaie divisionnaire (les pièces) dans la monnaie fiduciaire.

Coefficient multiplicateur : $VA/VD \Rightarrow 85/10 = 8.5$.

Entre 1845 et 2016, la part de la monnaie scripturale dans la masse monétaire a été multipliée par 8.5. On constate que la monnaie se dématérialise de plus en plus. Elle n'est plus physique/matériel (pièce/billet) mais immatérielle (il s'agit d'écritures sur des comptes en banque).

Il existe plusieurs explications potentielles pour élucider ce phénomène. Une explication, simpliste mais qui n'en reste pas moins réaliste, réside dans la simplicité d'usage des cartes bancaires. En effet, la plus grande utilisation des cartes bancaires se fait au détriment des paiements en pièces/billets. Le paiement sans-contact, pour des petites sommes (plafond allant de 20 à 50 euros selon les banques) incite les individus à ne pas utiliser de pièce/billet pour des petites courses. Une autre explication pourrait résider dans l'importance du e-commerce : les paiements s'effectuent à l'aide d'instruments permettant de faire circuler la monnaie scripturale (CB, Paypal, ...)

Document 8 : Evolution des instruments de circulation de la monnaie scripturale

en % des transactions	1991	1998	2006	2010	2016
Chèques	56,6	45,3	25,6	18,2	10
Virements	16,4	18,2	17,5	17,3	18
Prélèvements	9,2	13,3	17,3	19,8	19
TIP¹	0,2	1,6	1,1	0,8	-
Paiements par carte	15,7	20,3	37,6	43,1	52,8
Monnaie électronique²	0	0	0,1	0,8	0,2

- 1 TIP (Titre Interbancaire de Paiement) : Système de paiement proche du prélèvement pour lequel le débiteur doit donner son accord.
- 2 La monnaie électronique permet d'effectuer des paiements, sur internet ou carte prépayée, sans avoir à saisir des numéros sensibles (Apple Pay ou Paypal)

Banque de France, 2018

Questions :

1. Faites une phrase de lecture avec les données de l'année 2010
2. Quelles tendances se dégagent de ce document ?
3. Comment expliquez-vous le déclin de l'utilisation du chèque ? De la hausse des paiements par carte ?

Pour l'année 2010, sur 100 paiements en monnaie scripturales, 43 d'entre eux ont lieu à l'aide d'un paiement par carte, 20 ont lieu par prélèvement. Les chèques et les virements représentent respectivement 18% et 17.3% des paiements des paiements.

A travers ce document, on remarque :

- Il y a de plus en plus de paiement réalisé par carte bancaire ;
- Les virements restent stables depuis une vingtaine d'année;
- Progression des prélèvements (~ 2 fois plus)
- Grande réduction du nombre de paiement par chèque. (~ 5 fois moins)

Plusieurs raisons :

- Montant maximal de paiement par chèque dans de nombreux magasins : 100/150€
- Refus des paiements par chèques dans certains endroits (bijouterie par exemple).
- Paiement par carte : « plus pratique », importance du e-commerce (paiement par carte ou monnaie électronique et non par chèque...)

II. Qui crée la monnaie ?**A. Comment se crée la monnaie ?**

1/ Comment les banques commerciales créent-elles de la monnaie ?

Document 9 : La création monétaire

Scoop du jour bonjour: La grande majorité de l'argent prêtée par les banques ne correspond pas à de l'argent préalablement déposé par les épargnants. Ce qui veut dire que lorsque vous allez à la banque pour demander un prêt, la banque use dans la grande majorité des cas de son pouvoir de création monétaire, en vous prêtant de l'argent qu'elle vient tout juste de créer.

Supposons que vous ayez envie d'acheter un beau cadeau de Noël pour votre maman chérie, et que vous vous rendiez à votre banque pour emprunter 10.000 euros. Deux

possibilités: (1) soit la banque utilise le dépôt réalisé par un autre client pour vous prêter à ces 10.000 euros (2) soit elle crée de la monnaie.

Dans le cas (1), cela signifierait donc que le montant des prêts est limité par le montant total des dépôts et que la banque serait un simple intermédiaire entre épargnants et emprunteurs. Une fois tout l'argent des épargnants prêtés, la banque ne pourrait alors plus accorder de prêts. Mais il y a une astuce...

Dans le cas (2), la banque accepte de vous prêter 10.000 euros par confiance ; cette confiance et votre engagement à rembourser étant représenté par une valeur fictive de 10.000 euros ainsi que des intérêts à hauteur de 5.000 euros (créances de la banque sur vous). En contrepartie, la banque créditera votre compte de cette même somme, en réalisant une écriture comptable. C'est ce que l'on appelle la création monétaire par le crédit (création ex-nihilo = à partir de rien). Lorsque vous rembourserez votre prêt, il y aura au contraire destruction monétaire.

Source : CapitainEconomics, La création monétaire –
Part#1: Les crédits font les dépôts, <http://www.captaineconomics.fr/>

Questions :

1. Quelles sont les deux solutions permettant à une banque de prêter de l'argent?
2. Que signifie la phrase soulignée ?
3. Pourquoi peut-on dire que « les crédits font les dépôts » ?

Les banques commerciales, que l'on appelle également banque de 2nd rang, peuvent accorder un crédit de deux manières. Elle peut tout d'abord utiliser l'épargne déposée par d'autres agents économiques pour octroyer un crédit. Il ne s'agit pas de la méthode la plus courante. L'autre méthode repose sur la création monétaire / de monnaie pour accorder des crédits. Cette dernière est la méthode dominante.

Les banques créées de la monnaie à partir de rien (ex-nihilo), celle-ci est seulement créée par une simple écriture comptable. On dit que les « crédits font les dépôts » car, lorsque le prêt est accordé à un agent économique, une banque crédite le compte du client de la somme demandée : la monnaie est créée.

Remarque orale : Lorsque j'évoque le terme banque commerciales (ou banque de 2nd rang), cela correspond aux banques que vous connaissez tous : Société Générale, Banque Postale, Crédit Agricole, Boursorama, B for Bank, etc ...)

Synthèse à compléter avec les mots suivants : dette, intérêts, ex-nihilo, jeu d'écriture, création, détruite, dépôts, créance, crédits.

La **création** monétaire est un mécanisme impliquant que les banques créent la monnaie à partir de rien ou **ex-nihilo**. Pour se faire, les agents non-bancaires (ménages, entreprises) formulent des demandes de **crédits** auprès d'elles. Si la banque accepte de prêter, elle crée la monnaie par **jeu d'écriture**, en créditant cette somme sur le dépôt de son client. On dit ainsi que les « crédits font les **dépôts** ». En revanche, la banque détient une **créance** sur son client, ce qui implique qu'il est tenu de rembourser son prêt, celui-ci a donc une **dette** envers la banque. Une fois le prêt totalement remboursé par le client, la monnaie est **détruite** mais le surplus remboursé, qui correspond au cumul des **intérêts** sur long terme, permet de mesurer la quantité de monnaie réellement créée par l'opération de crédit.

Remarque :

- Outre la méthode évoquée précédemment, il existe deux autres possibilités pour les banques de second rang peuvent également créer de la monnaie à l'occasion de crédit accordé à l'Etat (le Trésor public) mais également lorsqu'elles convertissent des devises étrangères en euros. Elles disposent ainsi d'une créance sur l'extérieur.

Schéma : La création monétaire par les banques de second rang

